

Maître Fall PARAISSO

Avocat au Barreau de Marseille
21, rue Grignan - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.28.70.97.49 - 06.67.16.64.85
fall.paraisso@avocat-conseil.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT DE TYPE 4

au 3^e étage gauche d'une superficie de **80,25 m²**

Dans un ensemble immobilier en copropriété

situé sur le territoire de la commune de MARSEILLE (13003), Quartier Saint Lazare, 3 Rue de Blidah,
(Lot n°22 de la copropriété). Occupé.

MISE À PRIX : 50.000 EUROS

Visite le Mercredi 10 Mai 2023 de 11 h 00 à 12 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 17 MAI 2023 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 Rue Edouard Delanglade 13006 MARSEILLE

DESIGNATION (selon les titres) :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble en copropriété situé sur le territoire de la commune de MARSEILLE (13003), Quartier Saint Lazare, 3 Rue de Blidah, figurant au cadastre de la même ville, section 812 I n°118, consistant en :

LOT N°22, soit un appartement de type 4 au troisième étage à gauche, bâtiment B.

Règlement de copropriété et état descriptif de division publié le au SPF MARSEILLE 1^{er} le 1^{er} août 1956 volume 2319 n°8.

Le syndic de la copropriété est : Le Bon Syndic, 32 Cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE.

Un procès-verbal descriptif a été dressé par Maître Patrick MAROT, Huissier de Justice associé à Marseille, dont une copie est annexée

au cahier des conditions de vente. Il conviendra de s'y référer pour plus ample informé.

Les lieux sont occupés par un locataire en vertu d'un bail du 04/11/2016 moyennant un loyer mensuel de 1.000 euros.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur BAROUH Frédéric stipule une surface habitable totale de **72,40 m²** et une surface hors habitable de **80, 25 m²**.

**La présente vente est poursuivie
A LA REQUETE DE :**

La société **CNP CAUTION**, société anonyme à conseil d'administration au capital de 258.734.553,36 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 383 024 098 et à l'ACP sous le numéro 4021263, ayant son siège social : 4 Place Raoul Dautry - 75716 PARIS CEDEX 15, poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, Ayant pour Avocat **Maître Fall PARAISSO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE dont le cabinet est sis en ladite ville, 21, rue Grignan, 13006 MARSEILLE.

ENCHERES ET MISE À PRIX :

Les biens et droits immobiliers ci-dessus désignés seront mis en vente aux enchères publiques à l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, Salle n°8,

25 Rue Edouard Delanglade, 13006
MARSEILLE, **LE MERCREDI 17 MAI 2020**
À 9 H 30.

**LES ENCHERES SONT RECEVABLES
UNIQUEMENT :**

Si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE,
Si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 5.000 euros établi à l'ordre de : Monsieur le Bâtonnier de l'ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

**Consultation du cahier des conditions
de vente au :**

Cabinet de Maître Fall PARAISSO,
Avocat au Barreau de MARSEILLE,
21, rue Grignan, 13006 MARSEILLE -
Tél. : 04.28.70.97.49 - 06.67.16.64.85 -
fall.paraisso@avocat-conseil.fr /
www.cabinetfallparaisso.com

Au Greffe du Tribunal Judiciaire de
MARSEILLE, 25 Rue Edouard Delanglade,
13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au
vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à
16 h 30

Marseille, le 14 avril 2023

Me Fall PARAISSO
Avocat